

PETIT GUIDE
CHOUETTE

POUR LES
ÉTUDIANTS EN PHILOSOPHIE



FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

2010-2011

BIENVENUE

Chères étudiantes et chers étudiants,

En ce début d'année académique, il me fait plaisir de vous souhaiter, toutes et tous, la plus cordiale bienvenue à la Faculté de philosophie. Je salue en particulier ceux et celles qui entreprendront dans les prochains jours un nouveau programme d'études. Soyez assurés que la Faculté mettra tout en œuvre pour contribuer à votre succès. Vous pourrez compter sur une équipe de professeurs et de chargés de cours compétents et dévoués qui ont à cœur la qualité de votre formation.

Aux étudiants qui poursuivent leur programme, je veux exprimer ma gratitude pour la confiance accordée. Cette Faculté est maintenant la vôtre, vous connaissez les ressources et les possibilités qu'elle vous offre. Je fais le vœu que vous continuerez de trouver ici un milieu stimulant.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite que le bonheur d'apprendre et la joie de la découverte vous accompagneront tout au long de cette année.

LE DOYEN,



Victor Thibaudeau

Août 2010

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

<http://www.fp.ulaval.ca>

Le site de la Faculté de philosophie présente des renseignements utiles et importants sur les sujets suivants :

- Personnel de la Faculté
- Programmes de formation : descriptions, horaire et plans de cours
- Recherche : subventions, chaires et instituts, mémoires et thèses en cours, aide financière
- Vie facultaire : rapports annuels, colloques et conférences, associations étudiantes, étudiants boursiers, tableau d'honneur, revue *Phares*
- Quelques liens utiles : cegeps, universités partenaires, associations de philosophie, banque de textes, traducteurs, revues spécialisées, etc.

Le secrétariat de la Faculté est situé au :

Pavillon Félix-Antoine-Savard, local 446
2325, rue des Bibliothèques
Québec, Qc
G1V 0A6

Les heures d'ouverture :

8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h
vendredi fermeture à 16h30

DATES IMPORTANTES

Session d'automne 2010

- 27 août : Fin de l'inscription à la session d'automne 2010
- 30 août: Début des cours
- 7 septembre: Fin de la période de modifications au choix de cours (ajout ou retrait)
- Dimanche le 12 septembre :
Date limite d'abandon des cours avec remboursement (en ligne -Capsule)
- 11 octobre Congé (jour de l'Action de grâces)
- 25 - 29 octobre: Semaine de lecture
- 1^{er} novembre: Début de l'inscription à la session d'hiver 2011
- Dimanche le 7 novembre
Fin de la période prévue pour les abandons de cours sans mention d'échec au dossier et **sans** remboursement des droits de scolarité et des autres frais (en ligne -Capsule)
- 8 décembre: Congé (Fête de l'Université)
- 10 décembre: Fin de la session d'automne 2010
- 13-17 décembre: Période réservée aux examens

Session d'hiver 2011

7 janvier:	Fin de l'inscription à la session d'hiver 2011
10 janvier:	Début des cours
18 janvier:	Fin de la période de modifications au choix de cours (ajout ou retrait)
23 janvier:	Date limite d'abandon des cours avec remboursement (en ligne -Capsule)
20 mars:	Fin de la période prévue pour les abandons de cours sans mention d'échec au dossier et sans remboursement des frais de scolarité et des autres frais (en ligne -Capsule)
7 - 11 mars:	Semaine de lecture
7 mars:	Début de l'inscription à la session d'été 2011
28 mars	Début de l'inscription à la session d'automne 2011
22 avril:	Fin de la session d'hiver 2011
22 au 25 avril	Vacances de Pâques

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

<u>Direction</u>	<u>Local</u>	<u>Téléphone</u>
THIBAUDEAU, Victor Doyen de la Faculté de Philosophie	438	2642
LANGLOIS, Luc Directeur des programmes des 2 ^e et 3 ^e cycles Responsable facultaire de la recherche Secrétaire de la Faculté	434	2768
TURMEL, Patrick Directeur des programmes de 1 ^{er} cycle en philosophie Responsable facultaire des programmes des 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles	538	7274
ARRIEN, Sophie-Jan Directrice du baccalauréat intégré en littératures et philosophie	420	3208
LAMOUREUX, Diane Directrice du baccalauréat intégré en philosophie et science politique	DKN-4413	5082
SASSEVILLE, Michel Responsable du microprogramme en philosophie pour les enfants	418	2325

Professeurs	Local	Téléphone
ARRIEN, Sophie-Jan Sophie-Jan.Arrien@fp.ulaval.ca	420	3208
BÉGIN, Luc Luc.Begin@fp.ulaval.ca	430	2768
BILODEAU, Renée Renee.Bilodeau@fp.ulaval.ca	526	3190
BOSS, Gilbert Gilbert.Boss@fp.ulaval.ca	416	3438
COLLETTE, Bernard Bernard.Collette@fp.ulaval.ca	542	6510
DE KONINCK, Thomas Thomas.DeKoninck@fp.ulaval.ca	422	3003
KNEE, Philip Philip.Knee@fp.ulaval.ca	426	3923
LAFLEUR, Claude Claude.Lafleur@fp.ulaval.ca	522	2824
LANGLOIS, Luc Luc.Langlois@fp.ulaval.ca	434	3015
MACLURE, Jocelyn Jocelyn.Maclure@fp.ulaval.ca	532	6493
NARBONNE, Jean-Marc Jean-Marc.Narbonne@fp.ulaval.ca	520	3050
PARIZEAU, Marie-Hélène Marie-Helene.Parizeau@fp.ulaval.ca	536	5274
RICARD, Marie-Andrée Marie-Andree.Ricard@fp.ulaval.ca	524	3833
SASSEVILLE, Michel Michel.Sasseville@fp.ulaval.ca	418	2325
THIBAudeau, Victor Doyen.Thibaudeau@fp.ulaval.ca	438	2642
TOURNIER, François Francois.Tournier@fp.ulaval.ca	534	5443
TURMEL, Patrick Patrick.Turmel@fp.ulaval.ca	538	7274

Professeurs associés

(Veuillez vous adresser au secrétariat de la Faculté pour joindre ces personnes)

ACHARD, Martin

LAROCHELLE, Gilbert

CSEPREGI, Gabor

MARZANO, Marie Michela

DANEK, Jaromir

MURRAY, Warren

GAGNON, Mathieu

OLIVIER, Lawrence

LABERGE, Yves

VIGNEAULT, Luc

Professeurs associés dans le cadre de l'entente du programme de doctorat en philosophie offert en extension à l'Université de Sherbrooke

BOUCHARD, Martin

LEGAULT, Georges

CHARLES, Sébastien

LÉTOURNEAU, Alain

DUHAMEL, André

PATENAUDE, Johane

JUTRAS, France

MALHERBE, Jean-François

LACROIX, André

Professeurs invités à l'automne et à l'hiver 2011

La Faculté de philosophie a l'honneur d'accueillir les professeurs invités suivants :

Monsieur **Christophe Bouton**, professeur de philosophie à l'Université Michel de Montaigne –Bordeau 3, donnera une partie d'un séminaire de deuxième et troisième cycle (à déterminer –hiver 2011).

Monsieur **Soheil Kash**, professeur retraité de la Faculté de droit à l'Université Libanaise, donnera le cours *PHI-7701 Sujets spéciaux (Modernité, laïcité, multiculturel et multiconfessionnel)* (automne 2010).

Monsieur **Miklos Vetö**, professeur retraité de l'Université de Poitiers, donnera le cours *PHI-7103 Kant et l'idéalisme allemand (Le singulier et la singularité dans l'idéalisme allemand)* (automne 2010).

Secrétariat	local	téléphone
--------------------	--------------	------------------

BRIÈRE, Claire CARON, Suzanne (À compter du 30 août 2010) Secrétaire du doyen	446-Z	5211
--	-------	------

FOURNIER, Lucie Secrétaire à l'administration	446	4735
--	-----	------

LAFLEUR, Danielle Technicienne en administration	410	5023
---	-----	------

Gestion des études	local	téléphone
---------------------------	--------------	------------------

DELISLE, Sylvain Conseiller à la gestion des études	412	4733
--	-----	------

GENDRON, Lucille Agente de gestion des études	446	4734
--	-----	------

Services techniques	local	téléphone
----------------------------	--------------	------------------

DUSSAULT, Paul Chargé de programmation et d'analyse	610	13092
--	-----	-------

GAGNON, Johanne-Cécile Technicienne en informatique	612	6615
--	-----	------

GAGNÉ, Marc Préparateur à temps partiel	058	13043
--	-----	-------

DUFOUR, Richard BNF-1336 7993
Conseiller (Bibliothèque)

Stagiaires postdoctoraux **Local** **Téléphone**

LAMONTAGNE, Marc 626 5723

VITIELLO, Audric 312 N/A

Chargés de cours

Téléphone unique: poste 4732

Local FAS-622

ALLARD, Gérald

ARTEAU-MCNEIL, Raphaël

BOISVERT, Mireille

BOUCHER, François

BOULET, Bernard

CARON, Jean-François

CLERMONT, Andrée-Anne

DAIGLE, Christine

DION, François

FARMER, Yanick

GAGNON, Mathieu

GENEST, Geneviève

KASH, Soheil

MICHAUD, Myriam

MORAIS, Marceline

NOPPEN, Pierre-François

POULIOT, Étienne

RICHARD, Louis-André

ROBITAILLE, Mathieu

RONDEAU, Dany

VACHON, Emmanuel

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

AGEEPP

***Association des étudiantes et étudiants prégradués
en philosophie***

Local 512 pavillon Félix-Antoine-Savard

Téléphone : (418) 656-2131 poste 4728

L'Association s'occupe essentiellement du suivi des dossiers pédagogiques et politiques. Elle contribue aussi à créer un milieu de vie étudiant stimulant et agréable. Les représentants élus de l'**AGEEPP** ont pour mandat de veiller au respect des droits et intérêts des étudiantes et étudiants de premier cycle auprès des diverses instances universitaires (ex. Conseil de la Faculté et Comités des programmes).

ACEP

Association des chercheur(e)s étudiant(e)s en philosophie

Local 514, pavillon Félix-Antoine-Savard

Téléphone : (418) 656-2131, poste 12756

L'**ACEP** voit à promouvoir et défendre les intérêts des étudiantes et étudiants des deuxième et troisième cycles. Elle encourage, par différents moyens académiques et financiers, la diffusion de la recherche scientifique au sein de la culture québécoise.

COURRIER ÉLECTRONIQUE **@ulaval.ca**

L'Université utilise une seule adresse de courrier électronique pour vous rejoindre. Par conséquent, pour être assuré de recevoir l'information de votre Faculté ou de tout autre service (bourses, registraire, annulation d'un cours, modifications à l'horaire, changement de local, etc.), vous devez activer votre adresse **@ulaval.ca** sur <http://exchange.ulaval.ca> et consulter votre boîte de courrier **régulièrement**.

CAPSULE : VOTRE DOSSIER SCOLAIRE EN LIGNE

CAPSULE est la nouvelle plate-forme qui vous permet de consulter votre dossier directement à partir d'Internet. L'adresse pour y accéder :

www.capsule.ulaval.ca

À quoi sert Capsule?

Capsule vous permettra d'effectuer les opérations suivantes tout au long de votre cheminement universitaire. **Il est à noter que certaines applications sont encore en développement.**

Au moment de l'admission

- Faire une demande d'admission et votre paiement en ligne
- Suivre l'évolution de votre demande d'admission et prendre connaissance de la décision rendue (*présentement encore sur [Adage](#)*).

Au moment de l'inscription

- Consulter le répertoire et l'horaire des cours qui sont offerts
- Connaître le nombre de places restantes pour l'inscription à un cours qui est offert
- Consulter le nombre de places figurant sur la liste d'attente pour un cours qui est offert et s'y inscrire
- Effectuer votre inscription et recevoir votre confirmation en ligne

- Effectuer les modifications à votre inscription au besoin (si le programme le permet)
- Consulter votre horaire personnel d'activités de formation
- Consulter votre dossier pour connaître les droits de scolarité s'y rattachant

Tout au long de votre cheminement et pour la diplomation

- Consulter le catalogue d'équivalences en vue d'une reconnaissance d'acquis
- Consulter les résultats de vos évaluations d'apprentissage
- Suivre les étapes à réaliser pour les activités de formation à la recherche qui se fait aux 2e et 3e cycles (*en développement*)
- Consulter un rapport de cheminement vous permettant :
 - d'examiner les cours terminés et ceux à suivre dans votre programme pour l'obtention de votre diplôme;
 - de simuler un changement de programme pour en analyser les impacts.

De manière générale

- Modifier vos renseignements personnels (*présentement sur [Adage](#)*)
- Faire une demande de relevé de notes officiel

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire est ouvert :

Les lundi, mardi et jeudi :

de 8h45 à 11h45 et de 13 h à 16h45

mercredi de 10h15 à 11h45 et de 13 h à 16h45

vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

téléphone 418-656-3080

courriel : reg@reg.ulaval.ca

Le Bureau du Registraire est la seule instance qui peut produire les **documents officiels** : confirmation d'inscription, relevés de notes, etc.

Vous pouvez faire la demande de vos documents en personne ou en ligne en utilisant le formulaire prévu à cet effet :

<http://www.reg.ulaval.ca>

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le *Règlement des études* est disponible au secrétariat de la Faculté ou au Bureau du Registraire. Vous pouvez aussi le consulter à l'adresse suivante:

<http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/>

Thèmes souvent questionnés

Cabinets de travail à la Bibliothèque

La Bibliothèque met, en priorité, des cabinets de travail à la disposition des étudiantes et étudiants inscrits aux études supérieures. Ils sont attribués pour des projets de recherche nécessitant la consultation de documents difficilement utilisables hors de la Bibliothèque ou pour des projets exigeant un travail de longue haleine. Pour obtenir de l'information, il faut s'adresser au comptoir de prêt de la Bibliothèque.

Cours d'une autre discipline

Les personnes qui veulent s'inscrire à des cours hors de leur programme, et qui désirent qu'ils soient contributaires, peuvent le faire en obtenant l'autorisation préalable de leur **directeur de programmes**.

Les étudiantes et étudiants des 2^e et 3^e cycles qui veulent s'inscrire en scolarité complémentaire doivent consulter le personnel de la gestion des études.

Équivalences

Ceux et celles qui ont suivi des cours dans une autre université peuvent obtenir des équivalences de cours ou de crédits, à la condition de présenter des relevés de notes officiels et, dans certains cas, les plans des cours. Les équivalences ne sont pas accordées automatiquement, il faut en faire la demande auprès du

conseiller à la gestion des études. Vous pouvez également consulter le [catalogue d'équivalences de cours et de crédits](#) dans Capsule.

Retards ou délais

Si vous désirez un délai supplémentaire pour répondre aux exigences d'évaluation d'un cours, **vous avez l'entière responsabilité d'en faire la demande** auprès du responsable du cours. Le cas échéant, il n'y aura pas de note inscrite à votre dossier et, après trois sessions, elle sera automatiquement transformée en «**E**» (échec).

Révision d'une note ou du résultat d'une évaluation

L'étudiant qui considère avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable, peut demander la révision d'une note. L'étudiant doit adresser par écrit une demande de révision au **professeur**, en motivant sa demande et en respectant les délais.

Pour plus de détails, consulter le *Règlement des études*, art. 264 à 269.

Probation et sanction d'exclusion

Pour avoir le droit de poursuivre des études de premier cycle, l'étudiant doit conserver une **moyenne de cycle égale ou supérieure à 2,00**. Dans le cas contraire, il est mis en probation.

(Voir le *Règlement des études*, art. 286, 287 et 287.1 pour le détail du calcul de la moyenne de cycle).

Attention : aux **deuxième et troisième cycles, la note de passage est C (2,00/4,33)**. Toute note inférieure constitue un échec. Cette règle s'applique également à une activité de premier cycle lorsqu'elle est suivie dans le cadre d'un programme de deuxième ou de troisième cycle. (*Règlement des études*, art. 300.1)

Inscription simultanée à deux programmes

L'article 200 du *Règlement des études* donne la possibilité à une personne d'entreprendre un deuxième programme si elle satisfait aux exigences d'admission, maintient une moyenne de cycle d'au moins 2,67 et obtient les autorisations nécessaires.

Stages

En collaboration avec le *Service de placement*, la Faculté permet la réalisation de stages en milieu de travail pour approfondir ou consolider des connaissances ou des habiletés liées à la philosophie. Les stages permettent d'appivoiser le marché du travail et d'augmenter les chances de trouver un emploi dans son domaine à la fin des études. Pour en connaître les modalités, communiquez avec le conseiller à la gestion des études ou le *Service de placement* de l'Université.

Changement de programme

Les frais d'analyse des dossiers d'admission sont de **30 \$** pour quiconque fait une demande de changement de programme. Ce montant n'est pas remboursable.

Abandon d'un programme

Tout abandon de programme doit être confirmé à votre dossier : il faut signaler tout abandon à la gestion des études et compléter le formulaire requis disponible sur place. **Un arrêt de paiement bancaire ne peut en aucun cas être utilisé pour signifier son départ ou l'abandon de son programme.**

Condition d'émission des diplômes

Les étudiantes et étudiants qui désirent obtenir un baccalauréat, un diplôme ou un certificat à la fin d'une session donnée, doivent, non seulement satisfaire aux exigences de leur programme, mais faire en sorte qu'il ne reste aucune **note manquante** à leur bulletin et s'assurer qu'ils n'ont aucun **solde débiteur**. **De plus, ils doivent le signaler dans Capsule à la section prévue à cet effet.**

Avis, changements d'horaire, etc.

Les étudiants doivent consulter régulièrement les babillards situés près du secrétariat de la Faculté. Plusieurs avis importants concernent les **bourses**, les **changements d'horaire**, les tenues de congrès, de conférences et de séminaires, etc.

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre **courrier électronique**, nous utilisons ce mode de communication pour annoncer les changements de dernière minute : locaux, annulation d'un cours, etc.

Salles des ordinateurs

L'utilisation d'ordinateurs est possible pavillon Félix-Antoine-Savard) et est **exclusivement réservée aux étudiants de la Faculté de philosophie**. Une clef numérotée, non reproductible, se loue au secrétariat (loc. 446) pour un montant de 30 \$. Ce dépôt est exigé

en garantie du retour de la clef. Le détenteur d'une clef s'engage à ne jamais permettre à une personne non autorisée d'utiliser les ordinateurs. Si les instructions ne sont pas suivies à la lettre, il pourrait y avoir expulsion du local et obligation de remettre la clef.

- Local informatique des étudiants du premier cycle :
FAS-535
- Laboratoire des études graduées (2^e et 3^e cycles) :
FAS-548

Photocopie

Il est possible d'utiliser les photocopieurs de la CADEUL (bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack) et de la Bibliothèque (pavillon Jean-Charles-Bonenfant).

Vestiaires

Infos 656-2131 poste 4936

Les vestiaires sont loués, au «premier arrivé, premier servi» pour une somme non remboursable pour une durée de douze (12) mois. On peut les réserver en se présentant au «**Rendez-vous Laval**» qui se tient à la rentrée d'automne et d'hiver au pavillon Alphonse-Desjardins.

Stationnement

Pavillon Ernest-Lemieux, Bureau 1533

Université Laval

Téléphone: (418) 656-3359

Télécopieur: (418) 656-7703

ssp@ssp.ulaval.ca

www.ssp.ulaval.ca/sgc/stationnement

Il faut se procurer une vignette pour avoir droit au stationnement sur le campus, à moins d'utiliser les zones de parcomètres.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

<http://www.fes.ulaval.ca>

À la **maîtrise** (deuxième cycle), l'étudiante ou l'étudiant doit :

- intégrer, élargir et approfondir les connaissances acquises au premier cycle,
- assimiler des connaissances nouvelles,
- développer des habiletés qui rendent apte à s'engager de façon créative dans un domaine particulier,

Au **doctorat** (troisième cycle), l'étudiante ou l'étudiant doit :

- renforcer sa capacité d'interpréter de façon critique les données relatives à sa spécialisation,
- appliquer de façon autonome et originale les principes et méthodes de recherche propres à son domaine,
- concevoir de nouvelles pratiques de recherche ou d'intervention,
- présenter un problème complexe, tant oralement que par écrit,

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche à la **maîtrise** en philosophie est le **mémoire**. Il a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir la méthodologie appropriée et de démontrer qu'il connaît les écrits et les travaux se rapportant à son objet d'études (*Règlement des études*: art. 153). Il doit être présenté, selon des règles établies par la **Faculté des études supérieures** sous la forme d'un document écrit ou sur support électronique.

Voir sur la page d'accueil du site de la FES sous la rubrique : *Le mémoire et la thèse : de la rédaction à la diplomation* – puis sur *Règles générales de présentation matérielle*.

Le **jury** est composé du directeur ou de la directrice de recherche et d'au moins deux autres membres. (*Règlement des études*: art. 281).

La **thèse** est l'exposé écrit des résultats d'une recherche originale poursuivie dans le cadre du **doctorat**. La thèse doit aussi être présentée, selon des règles établies par la Faculté des études supérieures, sous la forme d'un document écrit ou sur support électronique. Elle a pour but de démontrer que l'étudiant peut apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine du savoir ou de l'art et qu'il est apte à poursuivre des travaux de façon autonome. (*Règlement des études*: art. 156).

La thèse est évaluée par un **jury** composé du directeur ou de la directrice de recherche et d'au moins trois membres dont une personne de l'extérieur de l'Université. (*Règlement des études*: art. 281).

Les différentes étapes à suivre :

1. Le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche

La première étape à franchir après l'admission à un programme de maîtrise ou de doctorat en philosophie est d'obtenir l'accord d'un professeur pour diriger sa recherche.

2. Le projet de recherche

À la Faculté, on demande à l'étudiant admis à la **maîtrise** de présenter son projet de mémoire avant la fin de la **deuxième session** d'inscription. L'étudiant admis au **doctorat** doit présenter son projet de thèse au moment de l'inscription à la **troisième session**.

L'étudiant doit ébaucher un échéancier réaliste afin de s'assurer dès le départ que son projet est réalisable dans un laps de temps raisonnable et afin de planifier le travail à accomplir pour mener à terme son projet. Il est donc fortement conseillé d'en discuter avec son directeur de recherche. L'échéancier doit couvrir toutes les sessions d'études jusqu'au dépôt initial et détailler les tâches prévues durant cette période.

Le projet est d'abord soumis au directeur de recherche et ensuite au directeur de programme et il peut être refusé, s'il n'est pas adéquat. Dans ce cas, l'étudiant doit le reformuler afin de le rendre acceptable ou en proposer un nouveau. Il est cependant tenu de respecter le délai prévu. Les documents «**Projet de mémoire**» et «**Projet de thèse**» indiquant les exigences générales de présentation sont disponibles au secrétariat de la Faculté.

3. L'examen de doctorat: une exigence incontournable

Tous les étudiants et étudiantes admis au doctorat ont l'**obligation, avant d'avoir atteint 45 crédits du programme**, de se soumettre et de réussir un examen de doctorat, lequel constitue une condition de poursuite des études.

Cet examen comporte deux volets, l'un prospectif et l'autre rétrospectif. Les modalités qui ont été adoptées par le Comité des programmes des 2^e et 3^e cycles et par le Conseil de la Faculté de philosophie sont les suivantes :

Démarches préalables

- Le candidat qui prévoit se présenter à l'examen de doctorat doit, pour la session visée, s'inscrire aux **six crédits obligatoires attribués à l'examen** (PHI-8010 et PHI-8000). Ces crédits sont intégrés au programme de doctorat.
- Le candidat informe son directeur de recherche de son inscription à l'examen et lui soumet son projet de thèse si ce n'est déjà fait.

La description détaillée des **modalités de l'examen** est disponible au secrétariat ainsi que sur le site de la Faculté

4. Le dépôt initial et le dépôt final du mémoire ou de la thèse

Les documents destinés aux étudiantes et étudiants qui désirent faire le dépôt initial et le dépôt final de leur mémoire ou de leur thèse sont disponibles sur le site de la Faculté des études supérieures mais **il est préférable de s'adresser d'abord au secrétariat de la Faculté.**

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire peut être admis au doctorat sans être tenu de rédiger son mémoire s'il :

- a suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise,
- démontre, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse,
- a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle par la présentation, sous forme écrite et orale, de l'état d'avancement de ses travaux de recherche.

Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise au doctorat, **le grade de maîtrise est décerné** au candidat ayant **acquis 45 crédits** d'activités de formation comprenant la scolarité de maîtrise, la scolarité de doctorat **et l'examen de doctorat**, suivant les modalités prévues à son programme. (*Règlement des études*: art. 175 et 322).

Programme de cotutelle

Afin de renforcer la coopération scientifique entre la France et le Québec en favorisant la mobilité des doctorants, un programme de cotutelle entre les établissements d'enseignement supérieur français et québécois a été instauré.

Ce programme permet à l'étudiante ou l'étudiant au doctorat d'effectuer sa scolarité et ses travaux de recherche sous la responsabilité conjointe d'un directeur de thèse en France et d'un directeur de thèse au Québec. La thèse donne lieu à une soutenance unique, en France ou au Québec, mais l'étudiante ou l'étudiant

reçoit deux diplômes, un doctorat français et un Ph.D. québécois. L'étudiant qui est inscrit dans le cadre du programme de cotutelle doit, comme tout étudiant admis au doctorat, répondre aux exigences de résidence de trois sessions à temps complet. Des **bourses peuvent être également offertes pour ce programme par l'Aide financière aux études**. Pour toute information, vous adresser au conseiller à la gestion des études.

LA DIMENSION INTERNATIONALE

www.bi.ulaval.ca

Dans le but d'accroître son rayonnement à l'international, l'Université Laval offre à ses étudiantes et étudiants la possibilité de faire un séjour d'études hors Québec dans le cadre de différents programmes de mobilité. Parmi ces programmes, nous retrouvons :

Le profil international : un programme de mobilité offert exclusivement aux étudiants de premier et de deuxième cycles inscrits dans un programme de baccalauréat spécialisé ou intégré ou de maîtrise sans mémoire de l'Université Laval;

Le stage hors Québec : un programme de mobilité offert aux étudiants des trois cycles.

D'autres possibilités sont également offertes : le programme d'échange de la CRÉPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), Échange Canada, CONSORTIUM, Canex, etc.

Les étudiantes et étudiants qui désirent se prévaloir de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement afin de s'inscrire à un ou plusieurs cours dans une autre université québécoise doivent le faire en utilisant le formulaire électronique disponible sur le site web de la CRÉPUQ www.crepuq.qc.ca . L'autorisation du directeur de programme demeure incontournable. Il est impératif que l'étudiante ou l'étudiant **ait l'assurance que le ou les cours suivis dans une autre université québécoise soient reconnus dans son programme d'études à l'Université Laval.**

Pour plus d'information sur les règles générales et le financement pour l'ensemble des programmes, consultez le site du Bureau international ou communiquer avec le personnel : Maison Eugène-Roberge, téléphone : (418) 656-3994. Veuillez

également contacter le conseiller à la gestion des études de la Faculté afin de prendre connaissance des procédures.

Collaborations et partenariats

La Faculté a développé un vaste réseau de communication et de collaboration avec les universités suivantes :

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (Belgique)
Institut catholique de Paris
Ludwig Maximilians Universität München (Allemagne)
Montclair State University (New Jersey, États-Unis) –
Institut pour l'avancement de la philosophie pour enfants (IAPC)
Universidad Iberoamericana (Mexique)
Universidad Veracruzana (Mexique)
Université de Caen Basse-Normandie (France)
Université Catholique de Louvain (Belgique)
Université Catholique de Lyon (France)
Université de Damas (Damas, Syrie)
Université de Paris X - Nanterre (France) –
Département de philosophie et le Centre d'histoire de la philosophie des XVI-XVII-XVIII^e siècles)
Université de Sherbrooke (Protocole d'entente).
Université Jean-Moulin (France)
Université Johannes Gutenberg de Mayence (Allemagne)
Université Libre de Bruxelles (Belgique)
Université Michel De Montaigne Bordeaux 3 (France)
Université Paris Descartes
Université René Descartes (Paris V) et la Faculté de médecine Necker Enfants-Malades (France)
(Convention permettant d'établir une coopération étroite en vue d'échanger des informations dans les domaines de l'éthique biomédicale, de la bioéthique, et de l'éthique de l'environnement)
Université Saint-Joseph (Liban)
University of South Bohemia Ceské (République tchèque)

DOMAINES DE RECHERCHE ET PROFESSEURS SPÉCIALISÉS

Dilthey, Heidegger, herméneutique, phénoménologie,
philosophie française et contemporaine

[Sophie-Jan Arrien](#)

Éthique appliquée, philosophie des droits et libertés,
philosophie du droit, morale et politique contemporaine

[Luc Bégin](#)

Philosophie analytique, philosophie de la connaissance,
de l'action, de l'esprit, du langage

[Renée Bilodeau](#)

Comparaison de systèmes philosophiques, éthique,
étude du discours philosophique, philosophie des
philosophies et de l'histoire de la philosophie, philosophie
moderne et contemporaine, philosophie politique

[Gilbert Boss](#)

Philosophie antique, Stoïcisme, Néoplatonisme

[Bernard Collette](#)

Éthique, métaphysique, philosophie de la connaissance,
de la nature, de l'éducation, philosophie grecque

[Thomas De Koninck](#)

Philosophie française, morale et politique

[Philip Knee](#)

Philosophie médiévale

[Claude Lafleur](#)

Habermas, Heidegger, herméneutique philosophique,
Kant, philosophie allemande moderne et contemporaine,
morale, théorie critique

[Luc Langlois](#)

Éthique (métaéthique, éthique normative et appliquée),
philosophie politique anglo-américaine, pragmatisme
américain

[Jocelyn Maclure](#)

Philosophie antique

[Jean-Marc Narbonne](#)

Bioéthique, éthique appliquée, éthique de
l'environnement, philosophie morale, politique

[Marie-Hélène Parizeau](#)

Esthétique, éthique, histoire de la philosophie allemande

[Marie-Andrée Ricard](#)

Logique aristotélicienne, philosophie de l'éducation,
philosophie pour les enfants

[Michel Sasseville](#)

Logique aristotélicienne, philosophie pour les enfants,
philosophie politique, philosophie de la nature

[Victor Thibaudeau](#)

Épistémologie, logique symbolique classique et non
classique, philosophie de la biologie, de la psychanalyse,
de la psychiatrie, de la psychologie, de l'économie, du
XX^e siècle moderne

[François Tournier](#)

Économie normative, éthique (métaéthique, éthique
normative et appliquée), philosophie de la ville et de
l'architecture, philosophie des sciences sociales,
philosophie politique

[Patrick Turmel](#)

LES RECHERCHES SUBVENTIONNÉES EN COURS

- *Aux sources de l'identité: langage et ipséité*, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs, **Sophie-Jan Arrien**, 2008-2011, 40 429 \$ (chercheure principale)
- *L'évaluation éthique de la recherche biomédicale au Canada : Étude évaluative et prospective pour une gouvernance au service de la démocratie délibérative*, Institut de recherche en santé du Canada, **Luc Bégin** et al., 2004-2010, 860 475 \$ (co-chercheur)
- *La formation chez les praticiens en éthique*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Subvention ordinaire de recherche, **Luc Bégin**, 2009-2012, 71 660 \$ (co-chercheur)
- *Institutionnalisation et intervention en éthique*, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, Soutien aux équipes de recherche, **Luc Bégin**, 2009-2013, 410,264 \$ (chercheur principal)
- *La nature de la normativité : une approche transversale*, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, Soutien aux équipes de recherche, **Renée Bilodeau**, 2009-2011, 70 400 \$ (co-chercheur)
- *Chaire « La philosophie dans le monde actuel »*, Financement privé, **Thomas De Koninck**, 2004-2017, 200 000 \$ (chercheur principal)
- *Archéologie de la modernité : réseaux, savoirs et figures de la république des lettres (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, Soutien aux équipes de recherche, **Philip Knee**, 2009-2013, 439 586 \$ (co-chercheur).

- *La «Vieille logique», sa tradition, son enseignement et ses grands thèmes philosophiques : autour des Communia logicae (Maître Pierre de Limoges? Faculté des arts de Paris, vers 1250-1260)*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, **Claude Lafleur**, 2010-2013, 63 077 \$ (chercheur principal)
- *Transformations des lumières allemandes, de Kant à Hegel*, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, **Luc Langlois** et al., 2010-2013, 341 000 \$ (co-chercheur)
- *Peuples autochtones et gouvernance*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Grands travaux de recherche concertée, **Jocelyn Maclure** et al. 2006-2011, 2 505 775 \$ (co-chercheur)
- *La dynamique confiance/méfiance dans les démocraties plurinationales*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Subvention ordinaire de recherche, **Jocelyn Maclure**, 2007-2010, 109 000 \$ (co-chercheur)
- *Recherche sur les Écrits de Plotin*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, **Jean-Marc Narbonne** et al. 2007-2010, 157 923 \$ (chercheur principal)
- *La cessation de traitement aux soins intensifs pédiatriques: Aspects éthiques du processus décisionnel*, Instituts de recherche en santé du Canada, **Marie-Hélène Parizeau**, 2007-2010, 216 723 \$ (chercheuse principale)
- *Developing better diagnosis, intervention and policies in occupational mental health. A multidisciplinary approach*, Instituts de recherche en santé du Canada, Initiative stratégique sur la santé mentale en milieu de travail, **Marie-Hélène Parizeau**, 2007-2011, 1 200 000 \$ (co-chercheuse).

- *Transformations des lumières allemandes, de Kant à Hegel*, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, **Marie-Andrée Ricard** et al., 2010-2013, 341 000 \$ (co-chercheure)
- *La nature de la normativité : une approche transversale*, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, Soutien aux équipes de recherche, **Patrick Turmel**, 2009-2011, 70 400 \$ (co-chercheur)
- *Le statut normatif des institutions. Aspects éthiques et politiques*, **Patrick Turmel**, 2010-2013, 38 053 \$ (chercheur principal)

CHAIRES ET INSTITUTS

Chaire d'enseignement et de recherche

La philosophie dans le monde actuel

Une Chaire d'enseignement et de recherche intitulée «*La philosophie dans le monde actuel*» a été créée. Le premier titulaire de cette chaire est le professeur **Thomas De Koninck**. Elle vise à favoriser la participation des philosophes aux grands débats publics, par des interventions dans les médias, des conférences, des colloques, des programmes de soutien financier à la publication, etc.

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Le Conseil universitaire a créé, en avril 2004, l'Institut d'éthique appliquée (*IDÉA*). Les facultés qui y participent sont : Théologie et sciences religieuses, Philosophie, Droit, Médecine et Sciences sociales. Le professeur **Luc Bégin** est le directeur de cet institut. (<http://www.idea.ulaval.ca/>)

Institut d'études anciennes

La Faculté de philosophie joue un rôle important dans les activités de formation et de recherche de l'Institut d'études anciennes de l'Université Laval. Créé en juin 1999, l'Institut est parrainé et soutenu conjointement par les facultés des lettres, de philosophie et de théologie et de sciences religieuses sous la direction de **Patrick Baker**. Les objectifs poursuivis par l'Institut sont de promouvoir les études et la recherche dans le domaine des études anciennes, ainsi que la diffusion des connaissances relatives à l'Antiquité grecque, romaine et orientale. (<http://www.iea.ulaval.ca/>)

BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Prêts et bourses gouvernementales

Le **ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport du Québec** (MELS) offre un programme de prêts et bourses (www.bbaf.ulaval.ca). C'est au terme de la **période d'abandon de cours sans mention d'échec** que l'Université doit confirmer le régime d'études de chaque personne inscrite, aux fins d'attribution des prêts et bourses. Il est essentiel d'être inscrit à **12 crédits et plus** (temps complet) pour être éligible aux prêts et bourses. Pour plus de renseignements, visiter leur site <http://www.afe.gouv.qc.ca>

CRSH et FQRSC

Les deux principaux organismes subventionnaires gouvernementaux sont le **CRSH** (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) et le **FQRSC** (Fonds québécois de recherche sur la société et la culture). Les informations pour remplir des demandes de bourses sont disponibles très tôt sur les sites de ces organismes. Il faut noter que les demandes auprès de ces organismes se font uniquement par **version électronique** mais les documents exigés doivent être déposés (généralement au début de l'automne) au bureau du conseiller à la gestion des études (CRSH seulement).

Voir également les sites de ces organismes :

<http://www.fqrsq.gouv.qc.ca>

<http://www.sshrc-crsh.qc.ca>

Dates et affichages

Les dates d'échéance pour les demandes de bourses (au mérite) sont généralement dans **l'année précédant l'année universitaire** pour laquelle la demande est faite. Les organismes exigent des documents officiels et à jour. L'acquisition de ces documents demande parfois des délais. Il est fortement recommandé de consulter régulièrement le tableau d'affichage de la Faculté et le site de l'Université.

Bourses d'organismes privés

D'autres programmes s'adressant à des clientèles diverses et pour des besoins spécifiques sont également offerts par divers organismes privés. Les renseignements concernant ces programmes sont accessibles sur le site du **Bureau des bourses et de l'aide financière de l'Université Laval** :

<http://www.bbaf.ulaval.ca>

Local 2546, 2^e étage

Pavillon Alphonse-Desjardins.

Pour chaque cycle d'études, un moteur de recherche permet d'identifier les bourses disponibles par :

- a) domaine de recherche
- b) organisme subventionnaire
- c) date limite de demande.

Les renseignements, la documentation et les formulaires concernant les programmes de bourses sont disponibles au moment de leur annonce, soit environ 60 jours avant la date limite du concours. Les offres sont également affichées de façon continue au tableau des bourses situé près du local 412 du pavillon Félix-Antoine-Savard.

Bourses institutionnelles

Bourse d'admission au premier cycle

Les candidats admis au baccalauréat ont droit à une bourse d'admission distribuée en fonction de la **cote R**.

<u>Cote R</u>	<u>Bourse</u>
33 et plus	2 500 \$
31 à 32,99	2 000 \$

Ce programme se distingue par sa procédure simplifiée : les étudiants dont la cote R correspond aux critères mentionnés recevront automatiquement, à partir de la mi-février, une offre de bourse accompagnant leur offre d'admission conditionnelle. Ce programme s'adresse aux étudiants provenant du cégep et qui sont nouvellement admis à l'Université Laval et qui étudient à temps plein. Ce programme est disponible pour la période d'inscription aux sessions d'automne 2010 et d'hiver 2011.

Bureau international – bourse pour les programmes d'échanges

Des bourses sont offertes dans le cadre des échanges internationaux entre l'Université Laval et de nombreux établissements dans le monde. Pour en savoir plus, consulter la section concernant [La dimension internationale](#) ou le site du Bureau international.

Exemption droits supplémentaires pour les étudiantes et étudiants étrangers

Certaines bourses sont offertes aux étudiantes et étudiants étrangers et il existe également un programme de bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiants étrangers. Tous les

étudiants qui débutent un **programme de doctorat** à l'Université Laval sont **automatiquement** exemptés des droits de scolarité supplémentaires.

Plan de soutien financier de la Faculté

Pour encourager la poursuite des études aux deuxième et troisième cycles, la Faculté offre un soutien financier à la réussite de ceux et celles qui sont inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat.

La Faculté distribue plusieurs milliers de dollars en soutien financier à ses étudiantes et étudiants. Ces montants sont accordés sous forme de bourses attribuées à diverses étapes du cheminement scolaire d'un étudiant, entre autres pour l'acceptation de projet de mémoire, le dépôt initial du mémoire ou de la thèse. D'autres montants sont octroyés en appui à des communications et en bourses d'admission. L'information concernant ce soutien financier est disponible au secrétariat et sur le site Web de la Faculté et les étudiants ont **l'entière responsabilité d'en faire la demande** dans les délais réglementaires.

Bourses Charles-De Koninck

Chaque année, la Faculté de philosophie offre, par voie de concours, des bourses **Charles-De-Koninck** provenant de fonds privés. Ces bourses sont attribuées à des étudiantes et étudiants préparant à plein temps une thèse de doctorat destinée à être soutenue à la Faculté de philosophie.

Auxiliaires de recherche - emploi

Les postes d'auxiliaires de recherche vacants sont affichés pour une période de cinq jours durant la dernière semaine d'inscription. Les engagements ont

lieu à l'intérieur des dates de la session et peuvent être renouvelables, selon les besoins, à chaque session.

Le nombre maximum d'heures autorisées pour le travail d'auxiliariat est limité à 150 heures par session. Tous les engagements se font par le Doyen de la Faculté, sur recommandation du professeur responsable du cours ou du groupe de recherche. Pour être admissibles, les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes:

- être inscrits à temps complet dans un programme de la Faculté;
- faire valoir leur intérêt pour le groupe de recherche (sujet de mémoire ou de thèse entrepris ou envisagé) en fonction des postes d'auxiliariat de recherche;
- dans certains groupes de recherche, des connaissances linguistiques particulières pourront être exigées afin d'effectuer des recherches bibliographiques.

Taux horaire pour les étudiants

Étudiants au premier cycle	10,88 \$
Étudiants au deuxième cycle	18,72 \$
Étudiants au troisième cycle	19,99 \$

NOS BOURSIÈRES ET BOURSIERS

2010-2011

Bourses d'admission au premier cycle

Depuis l'automne 2007, les étudiants collégiaux inscrits au baccalauréat et dont la cote R est supérieure ou égale à 31, reçoivent automatiquement une bourse variant entre 2 000 \$, et 2 500 \$.

Bourses Charles-De Koninck (Doctorat)

DUCHARME, Olivier (bourse de soutien - renouvellement)

LAPOINTE, Francis (bourse principale - renouvellement)

Bourses du CRSH

CÔTÉ-VAILLANCOURT, François (doctorat)

DESMEULES, Marie-Hélène (maîtrise)

FORTIN, François-Samuel (maîtrise)

RHÉAUME, Michel (maîtrise)

Bourses du FQRSC

CÔTÉ-VAILLANCOURT, François (doctorat)

DESMEULES, Marie-Hélène (maîtrise)

Bourse spéciale du CRSH

GRÉGOIRE, Jean-François (maîtrise)

Bourse de la Fondation Desjardins «Philosophie, éducation et culture» (Doctorat)

LÉPINE, Jeanne-Astrid (renouvellement)

Bourses Médiane (excellence à la diplomation au premier cycle)

DELANGIE, Julien

FORTIN, François-Samuel

RHÉAUME, Michel

Bourse de mobilité à l'international (dernière attribution en janvier 2010)

VARIN, Héloïse (maîtrise)

LA VIE ACADÉMIQUE À LA FACULTÉ (www.fp.ulaval.ca)

Les colloques et conférences

Afin de connaître les événements passés et obtenir une information à jour, il suffit de consulter le site de la Faculté à l'adresse indiquée plus haut, sous la rubrique « **Nouvelles** ». Outre un programme de conférences publiques présentées le soir, la Faculté offre durant la journée les « Ateliers de philosophie contemporaine » et les « Ateliers de philosophie ancienne et médiévale ».

LES REVUES

« Laval théologique et philosophique » (LTP)

Publiée trois fois par année, la revue *Laval théologique et philosophique* a été fondée en 1945 par les professeurs Charles De Koninck et Alphonse-Marie Parent afin de diffuser les travaux des professeurs et des diplômés. Elle est spécifiquement universitaire et produite conjointement par la Faculté de philosophie et la Faculté de théologie et des sciences religieuses de l'Université Laval avec l'assistance financière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds FQRSC pour l'aide à la recherche (Fonds québécois de la recherche sur la nature et la culture).

La revue LTP est une revue unique au Québec et au Canada car elle touche à la fois la réflexion théologique et philosophique. Ouverte à la diversité des discours, elle présente des numéros thématiques auxquels collaborent des chercheurs étrangers ce qui lui confère un caractère international. Le tiers des membres du conseil de rédaction est d'ailleurs recruté à l'extérieur du Canada.

En plus des dossiers thématiques, de nombreux articles traitant de sujets à la fine pointe de la recherche ont été

publiés notamment sur l'éthique sociale, la philosophie politique, la théologie critique et contemporaine.

Enfin, les recensions, les notes critiques et les chroniques faites par des spécialistes renommés offrent au lecteur un lieu privilégié de réflexion et de recherche.

«PHARES»

Grâce à la collaboration de la Faculté de philosophie, de la Confédération des Associations d'Étudiantes et Étudiants de l'Université Laval et de l'AGEEPP, la revue *Phares* est publiée par et pour les étudiantes et étudiants en philosophie. La revue est publiée deux fois par année et s'adresse à toute personne qui étudie ou qui s'intéresse à la philosophie.

Les Sociétés philosophiques

Les professeurs et étudiants de la Faculté de philosophie sont membres et/ou impliqués dans plusieurs associations philosophiques dont ***La Société philosophique de Québec***. Cette société existe depuis 1985 et regroupe des personnes de différents milieux qui s'intéressent à la philosophie. Son but est de promouvoir, d'animer et d'entretenir la vie philosophique dans la région de Québec. <http://www.fp.ulaval.ca/spq>

La Société philosophique du Québec regroupe des personnes et institutions qui, au Québec et ailleurs, s'intéressent au développement de la formation et des recherches philosophiques ainsi qu'au rayonnement social et culturel de la philosophie.

<http://www.uqam.ca/spq>

Enfin, ***l'Association canadienne de philosophie*** qui a été fondée en 1958 a pour but de promouvoir l'enseignement et la recherche en philosophie au Canada. <http://www.acpcpa.ca>

LES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE

<http://www.bibl.ulaval.ca/mieux>

En plus d'avoir accès aux services généraux de la Bibliothèque, les étudiants et les professeurs peuvent avoir recours aux services plus spécialisés du conseiller à la documentation en philosophie, monsieur **Richard Dufour** qui agit comme intermédiaire entre la Faculté et la Bibliothèque. Il est aussi possible de le rencontrer individuellement lors de la préparation de l'un ou l'autre de vos travaux ou pour tout autre besoin documentaire.

1. LA COLLECTION

Description

La collection comprend les œuvres complètes des philosophes dans la langue originale et en traduction française quand il y a lieu. En ce qui a trait aux commentaires, aux ouvrages d'interprétation et aux études critiques, la Bibliothèque en possède surtout en français mais aussi en anglais et en allemand. La Bibliothèque est abonnée à plusieurs périodiques en philosophie et des ouvrages de référence. La collection aristotélicienne est particulièrement développée ainsi que celle en bioéthique et en éthique appliquée.

Localisation

La collection en philosophie est principalement située au 5^e étage de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales (pavillon Jean-Charles-Bonenfant). Certains ouvrages peuvent être accessibles à la Bibliothèque scientifique (pavillon Vachon).

2. LE REPÉRAGE DE LA DOCUMENTATION

Ariane

Ariane est le catalogue informatisé de la Bibliothèque, il est accessible à distance et répertorie tous les documents que **possède la** Bibliothèque.

Les bases de données

En plus des œuvres des philosophes disponibles en format imprimé, la Bibliothèque donne accès à des bases de données qui présentent le texte des œuvres en version électronique. C'est le cas notamment de la base ARTFL pour la langue française, de Past Masters ou encore des œuvres de Descartes. Pour connaître ces bases de données textuelles, on consultera le portail en philosophie.

Il existe aussi des bases de données bibliographiques qui fournissent la référence aux documents publiés en philosophie. Parmi ces bases, notons :

Répertoire bibliographique de la philosophie

Le Répertoire bibliographique de la philosophie signale, sans résumé cependant, l'ensemble des publications en philosophie pour les langues occidentales.

Francis

Cette base multidisciplinaire en sciences humaines et sociales signale des références françaises et européennes.

Philosopher's Index

Le *Philosopher's Index* est la principale base bibliographique de langue anglaise et répertorie aussi des publications en d'autres langues.

3. L'OBTENTION DES DOCUMENTS

Une fois que les documents ont été repérés, on peut y avoir accès de diverses manières:

- sur les rayons de la Bibliothèque dans le cas des documents que possède la Bibliothèque sous forme imprimée;
- en version électronique, sur le site Web de la Bibliothèque, dans le cas de plusieurs revues et livres;
- par le service du Prêt entre bibliothèques :
Service COLOMBO
<http://www.uquebec.ca/colombo/>

4. LE SERVICE CONSEIL

Pour obtenir de l'aide relative à la recherche documentaire en philosophie, vous pouvez communiquer avec :

Richard Dufour,

Conseiller à la documentation en philosophie
Bureau 1336. Bibliothèque. Pavillon Jean-Charles-
Bonenfant

Téléphone: (418) 656-2131, poste 7993

Télécopieur: (418) 656-3048

Courriel: richard.dufour@bibl.ulaval.ca

5. LA FORMATION DOCUMENTAIRE

La formation documentaire est intégrée aux cours suivants :

- *Recherche et rédaction en philosophie*
- *Éthique médicale et bioéthique*
- *Éthique et sciences biologiques*
- *Méthodes de rédaction et de recherche* (du programme philosophie et science politique)
- *Méthodologie des études philosophiques et littéraires* (du programme littérature et philosophie)
- ou selon la demande des professeurs de la Faculté de philosophie

6. NOUVELLES ACQUISITIONS

Les nouvelles acquisitions en philosophie sont diffusées chaque mois. On peut y avoir accès sur le portail en philosophie. Les professeurs et les étudiants peuvent suggérer l'acquisition de documents par la Bibliothèque en communiquant avec Richard.Dufour@bibl.ulaval.ca

AUTRES SERVICES OFFERTS

*Des réponses à ce qui vous préoccupe
À l'écoute de vos besoins*

Le centre d'aide aux étudiants

Pavillon Maurice-Pollack, bureau 2121

Information (418) 656-7987

Télécopieur (418) 656-7866

accueil@aide.ulaval.ca

<http://www.aide.ulaval.ca/>

Vous y trouverez des services de psychologues disponibles pour résoudre des difficultés relatives à votre statut d'étudiant, à votre vie privée ou à votre environnement social.

Logez au cœur de l'action

Les résidences

Pavillon Alphonse-Marie-Parent, bureau 1604

Information (418) 656-2921

Télécopieur (418) 656-2801

sres@sres.ulaval.ca

<http://www.residences.ulaval.ca>

Les résidences de l'Université Laval vous assurent un milieu de vie stimulant à un prix très abordable. Quatre résidences totalisant 2 400 chambres confortables, branchées sur l'autoroute électronique, sont disponibles.

La référence en placement d'universitaires

Le service de placement

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2447

Information (418) 656-3575

Télécopieur (418) 656-2813

spla@spla.ulaval.ca

www.spla.ulaval.ca

Des services personnalisés y sont offerts, tels que rencontres avec un conseiller en emploi, formations sur divers thèmes reliés à l'emploi, services conseils par téléphone ou courriel, création d'un *Agent de recherche* personnalisé.

Des renseignements sur le marché du travail sont disponibles au centre de documentation (un bulletin des pistes d'emploi). Enfin, plusieurs activités comme le **Carrefour de l'emploi**, le **Salon des carrières** (2^e et 3^e cycles) sont offertes par le Service de placement.

Allez au bout de vos idées...

Le Bureau de la vie étudiante

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2344

Information (418) 656-2765

Télécopieur (418) 656-3672

Melanie.Lajeunesse@bve.ulaval.ca

www.basc.ulaval.ca

Le Bureau de la vie étudiante (BVE) encourage et soutient les initiatives étudiantes dans les domaines culturel et social. Il offre un appui financier pour divers projets : le théâtre, les rencontres sociales, la musique, les variétés, l'improvisation, la danse, la création littéraire, les arts visuels, les expositions, le cinéma-vidéo ou tout autre projet d'intérêt pour la communauté..

Pour la forme et le plaisir

Les activités sportives

Pavillon de l'Éducation physique et des sports, bureau 2254

Information (418) 656-2807

Télécopieur (418) 656-5749

sas@sas.ulaval.ca

www.peps.ulaval.ca

Information (24 heures):
(418) 656-PEPS ou (418) 656-7377

Réservations participation libre: (418) 656-7421

Le Pavillon de l'Éducation physique et des sports, le **PEPS**, est l'un des plus imposants complexes sportifs du Canada. Cinq gymnases, un aréna abritant deux patinoires, un grand stade couvert, un mur d'escalade, une salle d'entraînement, une piscine de taille olympique, des terrains de soccer, de basket, de tennis, un champ de pratique de golf font partie de ses installations. On y trouve également une clinique de médecine du sport et de physiothérapie.

Des activités d'initiation et de perfectionnement sont offertes dans plus de 20 disciplines différentes donnant ainsi des occasions de participer à des compétitions individuelles et collectives. La bannière du **Rouge et Or** assure la poursuite de l'excellence sportive aux athlètes sérieux et motivés. Les équipes masculine et féminine de soccer du Rouge et Or figurent parmi les meilleures équipes de sport étudiant au Québec.

Dans le respect du pluralisme

L'animation spirituelle et religieuse

Pavillon Ernest-Lemieux, bureau 1580

Information (418) 656-2673

accueil@bar.ulaval.ca

www.bar.ulaval.ca

Le Bureau d'animation religieuse fournit une assistance humaine et technique à divers groupes religieux, officiellement agréés ou non : chrétiens (catholiques, protestants, orthodoxes), musulmans, bouddhistes, baha'ies, etc.

Soyez les bienvenus

L'accueil et l'accompagnement des étudiants étrangers

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2344

Information (418) 656-3330

Télécopieur (418) 656-3672

aaee@bve.ulaval.ca

<http://www.bve.ulaval.ca/aaee/accueil/>

Le Bureau d'accueil des étudiants étrangers (BAEE) vise à faciliter l'accueil et le séjour de chaque étudiant étranger afin qu'il puisse participer pleinement à la vie universitaire. On y offre : l'information et le soutien personnalisé à l'arrivée, une sensibilisation à diverses réalités locales, la référence aux instances appropriées pour la résolution de problèmes.

Faites valoir vos droits

L'ombudsman

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3220

Information (418) 656-3081

Télécopieur (418) 656-3846

ombuds@ombuds.ulaval.ca

www.ulaval.ca/ombudsman

Tout étudiant ou tout membre de la communauté universitaire qui s'estime victime d'une injustice, peut faire appel à l'ombudsman. L'ombudsman fait enquête sur les plaintes qui lui sont soumises, lorsqu'il y a lieu de croire que les personnes requérantes ont été lésées par les mécanismes administratifs ou ont subi un traitement injuste de la part d'une personne agissant au nom de l'Université. Dans tous les cas, un appel à l'ombudsman

doit être précédé des démarches normales de demande d'explications et de contestation des décisions.

La santé au cœur de la cité universitaire

La clinique médicale

Pavillon Maurice-Pollack, bureau 2110

Information (418) 656-2943

Télécopieur (418) 656-1507

Les soins de première ligne ou de médecine générale touchant, entre autres, aux infections courantes, aux maladies transmissibles sexuellement, y sont dispensés cinq jours par semaine, de **9h à 17h**. Y sont offerts également, des services de counseling sur la contraception, le suivi de grossesse, des séances de vaccination et la consultation d'un psychiatre.

INDEX

A

Abandon - programme	21
ACEP- association étudiante	14
Activités socioculturelles	51
Activités sportives	51
Adage	15
AGEEPP- association étudiante	13
Aide financière facultaire	40
Animation spirituelle et religieuse	52

B

Bibliothèque-services	46
Bourse - Bureau des bourses et de l'aide financière	38
Bourse – pour échanges	39
Bourse -CRSH	37
Bourse-Admission au baccalauréat	39
Bourses - affichage	38
Bourses - dates des demandes	38
Bourses - Gouvernement Québec	37
Bourses doctorat - Charles-De-Koninck	40
Bourses-FQRST	37
Boursiers en Philosophie	42
Bureau du registraire - horaire	17

C

Chaire d'enseignement et de recherche La philosophie dans le monde actuel	36
Chargés de cours	13
Clinique médicale	54
Colloques et conférences	44
Cotutelle	27
Courrier électronique	14
Cours - avis changement	21
Cours - équivalence	18

Cours- autre discipline	18
-------------------------	----

D

Date présentation projet recherche	24
Dates importantes session automne 2007	6
Dates importantes session hiver 2008	7
Dépôt initial	26
Diplôme- conditions	21
Directeur de recherche - choix	24
Directeur des programmes de 1er cycle en philosophie	8
Directeur du baccalauréat intégré en philosophie et science politique	8
Direction de la Faculté	8
Directrice baccalauréat intégré littératures et philosophie	8
Doctorat - passage accéléré	27
Documents officiels- demande	17
Doyen	8

E

Échanges interuniversitaires-Crepuq	29
Emploi pour étudiants	40
Étudiants étrangers-accueil	53
Examen doctorat	26
Examen doctorat - infos	26
Examen doctorat - inscription	26
Exclusion	19

F

Faculté de philosophie-site	4
-----------------------------	---

G

Gestion des études	12
--------------------	----

I

Inscription à deux programmes	20
Institut d'éthique appliquée	36

Institut études anciennes 36

M

Mémoire 23

Mémoire-jury 24

Mot du Doyen 3

N

Note de passage 19

Notes - demande révision 19

O

Ombudsman 53

Ordinateurs - accès 21

Orientation psychologique 50

P

PEPS 52

Personnel de la Faculté 8

Photocopieur - accès 22

Probation 19

Professeurs associés 10

Professeurs invités 10

Professeurs- liste 9

Profil international 29

Programme - changement 20

Projet de recherche - choix 24

R

Recherches subventionnées 33

Règlements des études 18

Résidences 50

Revue Lava Théologique et Philosophique 44

Revue *Phares* 45

S

Secrétariat Faculté Philosophie-horaire	4
Secrétariat-personnel	12
Service de placement	50
Services techniques	12
Sociétés et associations de philosophie	45
Stage - Service de placement	20
Stages	20
Stationnement	22

T

Thèse	24
Thèse-étapes	24
Thèse-jury	24
Travaux - délai	19

U

Universités partenaires	30
-------------------------	----

V

Vestiaires	22
Vetö, Miklos-professeur invité	10

TABLE DES MATIÈRES

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE.....	4
DATES IMPORTANTES.....	5
PERSONNEL DE LA FACULTÉ	7
LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	12
COURRIER ÉLECTRONIQUE	13
ADAGE : VOTRE DOSSIER SCOLAIRE EN LIGNE	14
BUREAU DU REGISTRAIRE	17
LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES.....	18
LES ÉTUDES SUPÉRIEURES	23
LA DIMENSION INTERNATIONALE.....	29
DOMAINES DE RECHERCHE ET PROFESSEURS SPÉCIALISÉS	31
LES RECHERCHES SUBVENTIONNÉES EN COURS.....	33
CHAIRES ET INSTITUTS.....	36
BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE	37
PRÊTS ET BOURSES GOUVERNEMENTALES	37
CRSH ET FQRSC.....	37
DATES ET AFFICHAGES :.....	38
BOURSES D'ORGANISMES PRIVÉS.....	38
BOURSES INSTITUTIONNELLES.....	39

NOS BOURSIÈRES ET BOURSIERS	42
LA VIE ACADÉMIQUE À LA FACULTÉ	44
LES REVUES.....	44
« LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE »	44
«PHARES»	45
LES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	46
AUTRES SERVICES OFFERTS	50

